DECOSET

Extrait du registre des délibérations

L'an deux mille vingt et un, le 07 octobre à 14 heures et 30 minutes, le Comité syndical du syndicat mixte Decoset s'est réuni à la salle du conseil de Balma, sous la présidence de Monsieur Vincent TERRAIL-NOVES, Président.

Le lieu a été choisi compte tenu de l'absence au siège de salle disponible réunissant les conditions sanitaires.

Etaient présents : M. AURY (TOULOUSE METROPOLE), M. BOUCHE (C.C. DES COTEAUX DU GIROU), M. CAPEL (C.C. DES COTEAUX DU GIROU), MME COUTTENIER (C.C SAVE AU TOUCH), M. ESPIC (TOULOUSE METROPOLE), MME ESQUERRE (C.C. DES COTEAUX BELLEVUE), M. FOUCHOU-LAPEYRADE (TOULOUSE METROPOLE), MME GIBERT (C.C FRONTONNAIS), M. JOP (TOULOUSE METROPOLE) , MME MAGDO (TOULOUSE METROPOLE), M. MAUREL (C.C. VAL'AÏGO), M. MOIGN (C.C. HAUTS TOLOSANS), MME MOURGUE (TOULOUSE METROPOLE), M. NORMAND (C.A. SICOVAL), M. PERE (TOULOUSE METROPOLE), TERRAIL-NOVES (TOULOUSE METROPOLE), M. TRAUTMANN (TOULOUSE METROPOLE), MME URSULE (TOULOUSE METROPOLE)

Etaient excusés : M. BAGUR (C.C HAUTS TOLOSANS), M. CARRAL (C.A. SICOVAL), M. MANERO (TOULOUSE METROPOLE), M. OF (C.C. FRONTONNAIS), MME OUSMANE (TOULOUSE METROPOLE),), M. ROUSSEL (C.A. SICOVAL), M. SIMON (TOULOUSE METROPOLE), M. TRONCO (C.A. SICOVAL), M. SAVIGNY (C.C. DES COTEAUX DE BELLEVUE)

Excusés ayant donné pouvoir :
M. BERTORELLO (TOULOUSE METROPOLE) AYANT DONNE POUVOIR A MME URSULE, M. BRIAND(TOULOUSE-METROPOLE) AYANT DONNE POUVOIR A M. TERRAIL-NOVES, M. CHOLLET (TOULOUSE METROPOLE) AYANT DONNE POUVOIR A M. TRAUTMANN, M. DUMOULIN (C.C.VAL AÏGO) AYANT DONNE POUVOIR A M. MAUREL, MME GOMEZ (C.C. SAVE AU TOUCH) AYANT DONNE POUVOIR A MME COUTTENIER

Date de la convocation : VENDREDI 1ER OCTOBRE 2021

Secrétaire de séance : M. MAUREL

D2021-38 Décision modificative n° 2021-02

L'insuffisance des crédits prévisionnels en section d'investissement contraint à apporter des modifications au Budget Primitif 2021 :

- Acquisition de 2 poids lourds en remplacement des véhicules transférés par TM au 1er janvier pour un montant prévisionnel de 300 000,00 €
- Lancement d'une AMO pour la construction d'un centre de tri pour un montant prévisionnel de 500 000,00 €

Un virement de crédits de 800 000,00 € depuis l'opération 23 « Déchèterie Nord », où aucun investissement n'est prévu en 2021, permettra de couvrir ces dépenses.

Par conséquent, il convient d'adopter la décision modificative suivante sur la section d'investissement :

SYNDICAT MIXTE DECOSET - BUDGET	DM n°2 exercice 2021

Designation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédtis	Augmentation de crédtis	Diminution de crédtis	Augmentation de crédtis
INVESTISSEMENT				
OPERATION 23 - DECHETERIE NORD - C/2111	800 000,00 €			
OPERATION 14 - VEHICULES - C/2182		300 000,00 €		
OPERATION 27 - CENTRE DE TRI - C/2031		500 000,00 €		
TOTAL INVESTISSEMENT	800 000,00 €	800 000,00 €	- €	- €

Accusé de réception en préfecture
031-253102636-20211007-d2021-38-DE
Date de réception préfecture : 20/10/2021

Après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- ✓ **APPROUVE** la décision modificative D 2021-38 équilibrée en recettes et dépenses

Ainsi fait à Toulouse, les jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME,
LE PRESIDENT,

	Toulouse Métropole	Autres EPCI	TOTAL
Délégués en exercice	*16*	*16*	*32*
Nombre de voix par délégué	*2*	*1*	*48*
Présents	10	8	18
votants	10	8	18
pouvoirs	3	2	5
Total de voix	**26**	**10**	**36**
Abstentions			
Votes contre			
Votes pour	**26**	**10**	**36**

Accusé de réception en préfecture
031-253102636-20211007-d2021-38-DE
Date de réception préfecture : 20/10/2021